



AGO du 13 septembre 2026 à Liévin

Résolutions de l'assemblée générale ordinaire soumises au vote des clubs.

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2025 à Wattignies adopte celui-ci.

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le cabinet VALOXY, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025**, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice 2025

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 1793€ au poste « report à nouveau ».

Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget prévisionnel de l'exercice 2027 tel que présenté.**

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'assemblée générale ordinaire **maintient le prix global de l'affiliation pour la saison 2027/2028 à 55€.**

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'assemblée générale ordinaire **maintient le prix global de la cotisation régionale pour la saison 2027/2028 à 11€.**

Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'assemblée générale ordinaire **propose les tarifs d'engagement pour la saison 2026/2027 :**

- De proposer les tarifs et droits d'engagements pour les finales interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

AG0 du 13 septembre 2026 à Liévin

	Individuel	Formations de 2 à 4 gymnastes (synchro-duo-trio-quatuor)	Équipe ou Groupe ou Ensemble de 5 gymnastes et plus
PERFORMANCE			
Catégories Nationales	15 €	19 €	24 €

- de proposer les tarifs et droits d'engagements pour les orientations interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuel	Formations de 2 à 4 gymnastes (synchro-duo-trio-quatuor)	Équipe ou Groupe ou Ensemble de 5 gymnastes et plus
FEDERAL			
Catégories Trophée Fédéral et Festigym	15€	19 €	24€

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.